

# Diplôme d'aide soignant (DEAS) - Formation initiale

## CODE RNCP FORMACODE

35830 43436

## TYPE D'ACTION

Formation continue

## DOMAINE D'ACTIVITÉ

Santé, social, sécurité » Action sociale

## DATES PRÉVISIONNELLES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Début de formation : 04 septembre 2023

Fin de formation : 19 juillet 2024

## LIEU(X)

Agence du GRETA de Port Louis

Lycée Nord Grande-Terre

BEAUPORT 97 117 PORT LOUIS

## DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

1540 heures

## Heures en centre

770 heures

## Heures en entreprise

770 heures

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

20

## PUBLIC CIBLE

Demandeur d'emploi

Jeune 16-29 ans

Individuel/Autre statut

Ce dispositif est conçu pour être accessible à toutes les personnes, quel que soit leur genre, leurs caractéristiques individuelles ou leurs situations personnelles.

Diplôme d'Etat d'Aide Soignant (Arrêté du 10 juin 2021)

**Certificateur** : Certicateur : Direction de l'Emploi, de l'Economie, du Travail et des Solidarités (DEETS)

## TARIF

Formation financée par la Région

Guadeloupe

## FINANCEMENT

Collectivités



## CE DISPOSITIF S'ADRESSE AUSSI BIEN AUX HOMMES QU'AUX FEMMES

L'aide-soignant veille à l'hygiène et au confort physique et moral des patients, sous la responsabilité de l'infirmier. Il tient souvent un rôle essentiel auprès des malades qu'il reconforte et soutient moralement en plus de leur prodiguer des gestes de soins. Il travaille souvent à l'hôpital ou en maison de retraite mais peut également exercer à domicile. Au quotidien, il aide les patients à effectuer leur toilette et à s'habiller.

## La formation peut être envisagée par l'obtention de blocs de compétences.

Un bloc de compétences validé est acquis définitivement. L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre. Chaque validation de bloc est sanctionnée par une attestation de réussite. A terme, la validation de tous les blocs constitutifs d'une formation vous permet d'obtenir le diplôme.

## OBJECTIF(S)

Parmi le personnel de santé, l'aide-soignant est sans doute le plus proche des personnes hospitalisées.

Il assure l'hygiène et le confort des patients. Il apporte aussi son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, à domicile ou en centres d'accueil.

En collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, l'aide-soignant assure auprès des patients des soins d'hygiène et de confort : toilette, repas, réfection des lits, accueil, installation et transfert des patients...

## PRÉ-REQUIS

Il est ouvert à tous à partir de 17 ans et sans aucune condition de diplôme.

## CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque

Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

Module 4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

## CONTACTS

### SALYERES Céline

Assistante de formation

celine.salyeres@gretaguadeloupe.fr

### Référent handicap

referent.handicap@gretaguadeloupe.fr

Notre référent handicap est à votre

écoute pour l'analyse de vos besoins

spécifiques.

### Standard

Agent d'accueil

contact@gretaguadeloupe.fr

0590 83 43 28

Horaires de réception : 8H30-12H et

13H-16H du lundi au vendredi

## RESTAURATION

Salle de restauration interne disponible.

De nombreux restaurants à proximité

## TRANSPORT

Zone desservie par transport collectif

## ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles aux

personnes en situation de handicap.

Module 9 : Traitement des informations

Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques

## DÉBOUCHÉS

Peu importe le chemin d'études emprunté, l'aide-soignant a les mêmes possibilités d'embauche dans le public ou le privé. À noter que le métier s'exerce comme salarié en très grande majorité.

**Il, elle peut travailler dans :**

- [Le secteur hospitalier](#)
- Une maison de repos ou une maison de repos et de soins
- Une maison de soins psychiatriques
- Un centre de soins de jour
- Un centre de court séjour
- Le secteur des soins à domicile.
- un CPAS.

Les horaires sont souvent irréguliers, répartis en régimes du matin (tôt) ou du soir (tard), et comportent des prestations de nuit et de week-end. L'aide-soignant.e peut également travailler au domicile de ses patients, lorsqu'elle est employée dans un service d'aide familiale. Dans ce dernier cas, le travail s'effectue selon des horaires réguliers.

### Taux de réussite

90%

session de 2023